

LA PRESSE EN REVUE...

JEUDI 15 OCTOBRE 2015

SOMMAIRE

- 1) Faut que les pauvres payent...
- 2) Un mensonge de plus
- 3) Pas normal...
- 4) La gauche en miettes !!
- 5) Vol de jour : Matignon-Orly
- 6) Le retour des Maîtres des forges

Gérard Diez La Presse en Revue

I) Un député PS veut faire payer les pauvres pour le « bien commun »



Prendre aux plus pauvres pour redistribuer aux « moins pauvres »... il fallait bien un député socialiste pour y penser !

Le parlementaire socialiste Razzy Hammadi a déposé deux amendements visant à créer « un impôt sur le revenu minimum obligatoire » dont les plus pauvres ne seraient plus exonérés.

L'idée est très loin d'être nouvelle. Mais il aura fallu un député socialiste très sensible au sens du vent et en mal d'exposition médiatique pour la ressortir. Razzy Hammadi, élu socialiste de Seine-Saint-Denis, membre de la commission des Finances de l'Assemblée nationale, a déposé deux amendements au projet de budget pour 2016, avec un même but : créer «un impôt sur le revenu minimum obligatoire» dont les plus pauvres ne seraient plus exonérés. En 2015, 46,5% des foyers français sont soumis à l'impôt sur le revenu (IR).

Deux amendements pour deux possibilités entre lesquelles le député n'a pas tranché : «Ou on crée une première tranche fiscale pour les non-imposables, ou bien on crée une ligne supplémentaire au-dessus de la redevance télé qui serait une cotisation minimale.» Une «cotisation civique minimale obligatoire» dont le montant serait fixé par décret et que Razzy Hammadi estime aujourd'hui «entre 30 et 50euros», et censée, selon l'estimation tout aussi précise du député, rapporter à l'État «400, 500, 600millions d'euros». Soit moins de 1% des 75milliards collectés au titre de l'IR en 2014.

Mais attention : «Aucun gain fiscal ne sera enregistré par l'État, précise Hammadi. Ainsi, François Hollande respecterait sa promesse de ne plus augmenter les impôts.» Dans l'idée du député, les sommes perçues seraient «redistribuées sur les classes moyennes en plus de la baisse d'impôt de 2milliards d'euros pour l'année prochaine».

Prendre aux plus pauvres pour redistribuer aux «moins pauvres», il fallait bien un député socialiste pour y penser ! Mais dans l'esprit de leur rédacteur, ces amendements ont avant tout une portée symbolique. Voire sacrée. Pour Hammadi, ils découlent même de «l'esprit Charlie» : «Nous voulons la justice, assène-t-il. Suite à ce qu'il s'est passé, malheureusement, ce drame du 11janvier (l'attentat contre Charlie Hebdo a eu lieu le 7janvier – NDLR), qu'ai-je eu comme débats dans ma permanence ? Qu'avons-nous eu dans les rencontres publiques que nous avons organisées ? Une volonté de raffermir et de renforcer le lien républicain et citoyen. L'acte de

contribution au bien public et au bien commun est quand même quelque chose d'important.»

Tout le monde contribue déjà « au bien public »

Sauf que tout le monde contribue déjà «au bien public», par la TVA, la CSG ou encore les impôts locaux. Et en proportion de leurs revenus, ce sont les plus modestes qui participent le plus. Une personne au Smic contribue en moyenne via la TVA à hauteur de 15% de ses revenus, et de 7,5% pour la CSG... D'autres, avant le député PS, avaient déjà proposé un impôt sur le revenu universel, comme Jean-Luc

Mélenchon. Mais pour l'ancien candidat du Front de gauche à la présidentielle, il ne s'agissait pas d'ajouter une charge aux plus modestes mais de l'intégrer dans une refondation plus large d'un impôt beaucoup plus progressif, compensant notamment une baisse des impôts indirects les plus injustes.

Dans son propre groupe, Razzy Hammadi ne compte pas beaucoup de soutiens. S'il avait annoncé le soutien d'une quarantaine de ses camarades, il a finalement déposé seul ses amendements, avant de les retirer en commission pour les reposer sans l'avis négatif de ses pairs. Mais Razzy Hammadi peut compter sur quelques soutiens, tel le président du Modem François Bayrou, pour qui il n'est «pas sain que des millions de Français ne paient pas d'impôt sur le revenu». Ou le député d'extrême droite Gilbert Collard qui estimait sur Twitter que, «quand une idée rose est bonne, elle est une bonne idée. Je suis favorable à une contribution minimale obligatoire».

l'Humanité.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

II) Le faux sondage de Matignon sur Aubry

par Anne-Laure Dagnet



L'entourage du Premier ministre aimerait voir la maire de Lille partir aux régionales de décembre © MaxPPP

L'entourage de Manuel Valls cite un sondage fantôme qui montre que la maire de Lille doit se présenter aux régionales dans le Nord-Pas-de-Calais-Picardie.

"Le sondage ? Une manœuvre politicienne pour affaiblir Martine Aubry, et ça vient de Matignon". Cette accusation, c'est un très proche de la maire de Lille qui la formule. Son entourage est excédé par les méthodes des amis de Manuel Valls.

Matignon est effectivement à la manœuvre, les lieutenants du Premier ministre ciblent les Aubryistes. Exemple avec ce député : "Il faut qu'ils atterrissent les copains, ils sont en train de se suicider". Et cet élu cite le fameux sondage. "Regardez, il y a un sondage qui dit qu'elle ferait quatre points de plus que Pierre de Saintignon". Or, ce sondage n'existe pas. Et pire, certains des amis de Manuel Valls interpellent carrément les journalistes : "Pourquoi vous ne faites pas un sondage sur une candidature de Martine Aubry ? Ça serait intéressant".

Pour eux, le résultat ne fait aucun doute, la maire de Lille ferait mieux que Pierre de Saintignon. Et ils font tout pour la faire changer d'avis, jusqu'à essayer de créer un débat sur le cas Aubry au bureau national. Pourtant, Martine Aubry le répète : elle ne remplacera pas la tête de liste PS dans le Nord-Pas-de-Calais-Picardie. Alors à quoi bon ? Là encore, les Aubryistes ont leur explication. "Si on perd la région, ils lui feront porter le chapeau. Ça évitera de mettre en lumière la responsabilité du gouvernement et de son chef, Manuel Valls".

Une info du zapping politique de France Info

diffusé du lundi au vendredi à 8h23 et 10h10.

par Anne-Laure Dagnet



III) L'absentéisme persistant d'Harlem Désir au Parlement européen

Tristan Quinault Maupoil



Harlem Désir au parlement européen en 2008. Crédits photo : Abaca/ Antoine/ABACA

LE SCAN - Nommé secrétaire d'État chargé des Affaires européennes, Harlem Désir est contesté pour son inefficacité à la tête du PS mais aussi pour son manque d'investissement à Bruxelles et Strasbourg.

Le nouveau secrétaire d'État chargé des Affaires européennes trouve-t-il l'Europe ennuyeuse? La question se pose pour celui qui occupait, jusqu'à hier, le siège de député européen d'Île-de-France. Selon le site votewatch.eu, qui recense l'assiduité des parlementaires européens, Harlem Désir n'a participé qu'à 50,15% des votes de l'assemblée européenne (752e sur 766). Il a posé 14 questions parlementaires (601ème) et n'a amendé que 12 rapports (660e). Seuls points positifs: il a réalisé 26 propositions de résolutions (212ème) et rédigé une déclaration écrite (263ème).

À titre de comparaison, l'UMP Rachida Dati, autrefois décrite comme la «touriste en chef de l'UMP», a participé à 84.38% des votes à Strasbourg. Elle se hisse à la 473ème place sur 766. L'ex-ministre a posé 66 questions parlementaires (241ème), amendé 61 rapports (379ème).

Rédaction d'un rapport

Il faut tout de même souligner que le socialiste a rédigé un rapport sur la «responsabilité sociale des entreprises dans les accords commerciaux internationaux» tandis que l'ex ministre de Nicolas Sarkozy **n'en a fait aucun**. «Rédiger des rapports, c'est le cœur du métier de député européen», expliquait au Figaro le journaliste Jean-Sébastien Lefebvre, interrogé l'année dernière sur **la participation de Jean-Luc Mélenchon** (69.46% de participation aux votes, 684ème).

Harlem Désir n'est pas le seul responsable politique français à être un absentéiste récurrent des arcades européennes. Marine Le Pen, la présidente du Front national, qui **s'est offusqué hier de la promotion gouvernementale d'Harlem Désir, pointe au 713ème rang** (65.56% de participation aux votes, 3 questions parlementaires). Son père, **Jean-Marie Le Pen, fait pire**: 723ème (63.98% de participation aux votes).

À noter qu'un parlementaire qui participe à moins de 50% des votes, ne touche plus ses indemnités. Ce qui pousse certains d'entre eux à ne venir que pour voter et à ne jamais s'investir dans les travaux de l'euro-parlement.

lefigaro.fr

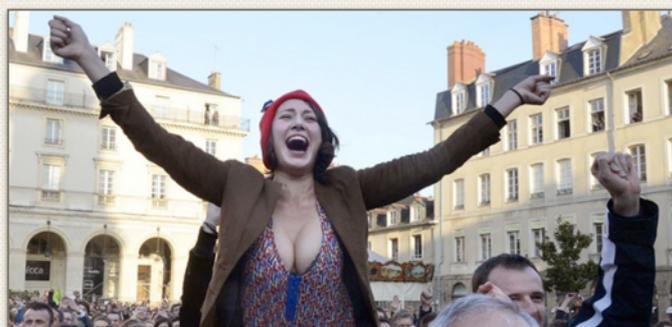
LAPRESSEENREVUE.EU

IV) La gauche est en miettes : réveille-toi, camarade !



Par Matthieu Croissandeau

Il n'y a que les esprits tordus pour croire sérieusement qu'on sauvera la gauche en lui imposant une bonne cure d'opposition.



Au lendemain de la victoire de François Hollande à l'élection présidentielle, à Rennes le 6 mai 2012. (Damien Meyer / AFP)

Demain, il sera trop tard. Trop tard pour se lamenter, trop tard pour se mettre en colère, trop tard même pour faire la révolution. Si tout se déroule comme prévu, la gauche divisée perdra les prochaines élections. La droite raflera la majorité des suffrages, et le Front national décrochera peut-être la timbale en s'installant, hélas, à la tête de deux ou trois régions.

Il ne s'agira plus alors d'un énième coup de semonce, mais d'une sinistre répétition. Et en 2017 les électeurs de gauche tétanisés assisteront, malgré eux, à une présidentielle transformée en cauchemar. Les socialistes auront tout perdu. Les écologistes et les communistes n'auront rien gagné. Les uns et les autres ne partageront qu'un sentiment funeste : celui d'avoir, par leurs divisions, consciencieusement préparé leur éviction durable du pouvoir.

Faire payer Hollande ou conforter Le Pen ?

Faut-il que les partis de gauche soient à ce point déboussolés pour ne pas voir le mur ? Combien de sondages leur faudra-t-il pour prendre conscience que cette fois-ci le risque est devenu perspective ? Alors, bien sûr, on entend déjà gronder le chœur des éternels contestataires : halte au chantage !

Ne nous refaites pas le coup du Front national ! Laissez-nous faire entendre notre différence ! On n'en serait pas là si le gouvernement s'y était pris autrement ! Autant de réflexions qui peuvent paraître légitimes...

Mais, au bout du compte, il faudra quand même un jour se poser la seule question qui vaille : qu'est-ce qui prime en définitive ? Faire rendre gorge aux socialistes ou bien confier à la droite tous les leviers du pouvoir ? Faire payer à François Hollande ses renoncements ou conforter Marine Le Pen dans ses promesses dangereuses et illusives ? Il n'y a que les esprits tordus pour croire sérieusement qu'on sauvera la gauche en lui imposant une bonne cure d'opposition. Ou prétendre que le retour aux affaires de Sarkozy, Guéant, Hortefeux, Wauquiez et les autres serait une bonne chose pour préparer les étapes suivantes

La gauche n'est pas irréconciliable

La gauche est en miettes, on le sait. Et les familles qui la composent n'ont aucune chance de voir des lendemains qui chantent si elles s'égosillent en solo. Alors que faire ? L'union ne se construira pas par la grâce d'un référendum monté à la hâte par le PS pour contourner les appareils de ses alliés récalcitrants. Elle nécessite des débats, des clarifications. Elle exige surtout que les uns et les autres cessent de considérer leurs partenaires comme d'éternels supplétifs ou des traîtres en puissance. La gauche n'est pas irréconciliable.

On y pensait l'autre jour en entendant François Hollande louer le "réformiste radical" Michel Rocard. L'expression, empruntée à Albert Camus, fut théorisée en son temps par Jean Daniel dans ces colonnes. Prôner la réforme "avec un radicalisme qui empêche les compromis de devenir des compromissions", cela fait sans doute une bonne base de départ pour les futures discussions !

Matthieu Croissandeau

nouvelobs.com

LAPRESSEENREVUE.EU

V) Air France : un proche de Manuel Valls nommé DRH

Gilles Gateau, ex-directeur adjoint de cabinet et conseiller social du Premier ministre, rejoindra la direction des ressources humaines de la compagnie.

Source AFP



« Après un temps de prise de contact avec l'entreprise, Gilles Gateau prendra les fonctions de directeur général adjoint ressources humaines et politique sociale d'Air France courant janvier 2016, en remplacement de Xavier Broseta », selon le communiqué de l'entreprise. Il rejoindra la compagnie en pleine tourmente à cause d'un dialogue social difficile. Gilles Gateau succédera à Wim Kooijman, qui partira à la retraite au poste de DRH du groupe franco-néerlandais Air France-KLM.

Xavier Broseta a été violemment pris à partie lors du dernier comité central d'entreprise d'Air France le 5 octobre, des salariés en colère ayant arraché sa chemise après la présentation d'un plan de restructuration menaçant 2 900 postes. L'arrivée de Gilles Gateau, 56 ans, s'était toutefois négociée avant la nouvelle crise à la compagnie. Le remplacement n'est « pas lié » aux perturbations qui secouent la compagnie aérienne, avait précisé début octobre Manuel Valls.

Un rouage important de la politique sociale du gouvernement

Depuis l'élection de François Hollande en 2012, Gilles Gateau était un rouage important de la politique sociale du gouvernement, d'abord en tant que directeur de cabinet de Michel Sapin au ministère du Travail (2012-2014), puis auprès du Premier ministre (2013-2015). Cet habitué des cabinets ministériels était déjà passé par la Rue de Grenelle et Matignon dans les années 1990, en tant que conseiller de Martine Aubry (1991-1993), puis de Lionel Jospin (1997-2001).

Il a également occupé plusieurs postes à l'ex-Agence nationale pour l'emploi (ANPE).

Véronique Descacq, numéro deux de la CFDT, le décrit comme « quelqu'un de très compétent, un gros travailleur qui connaît très bien les questions sociales ». « Il est rond et souple, sans être mièvre », poursuit-elle. « Il est agréable dans la relation, mais on a le sentiment qu'il sait où il veut aller et où il ne veut pas aller. » Joseph Thouvenel, vice-président de la CFTC, est moins élogieux. S'il lui reconnaît « une grande capacité de travail et de compréhension des dossiers », il lui reproche « un certain complexe de supériorité ». Pour Jean Thouvenel, « le projet politique et l'ambition qu'il porte le font parfois passer par-dessus l'humain, et ça, si on veut s'occuper de relations sociales, je ne suis pas sûr que ce soit très bon ».

Titulaire d'un DEA d'économie des ressources humaines et des politiques sociales, Gilles Gateau dispose d'une solide expérience dans le monde de l'entreprise, au sein d'Électricité de France (EDF), où il a passé plus de dix ans (2001-2012). Il s'y est occupé successivement des relations sociales, des ressources humaines, des relations actionnaires et de la performance sociale. Jean-Luc Silvain, délégué syndical central CGT, avait négocié avec lui l'accord formation de l'entreprise publique en 2010. Il se souvient de « quelqu'un d'un peu atypique à ce niveau de responsabilité : il tient le cap, mais il sait aussi écouter et prendre en compte les revendications ».

Le Point

LAPRESSEENREVUE.EU

VI) A Annecy, le retour d'une justice de classe

Par Rachida El Azzouzi

L'inspectrice du travail qui a dénoncé les pressions qu'elle a subies entravant ses fonctions auprès de Tefal, est convoquée ce vendredi devant le tribunal. Les agissements de Tefal, bafouant le droit du travail, restent en revanche impunis.

« Patron rapace, justice de classe », scandé Gisèle (*). Elle a 52 ans, le dos voûté et des TMS (troubles musculo-squelettiques) qui la réveillent la nuit. Le prix du travail, de l'usine. Sa vie, son Smic. Depuis ses 20 ans. Elle travaille pour l'un des plus gros employeurs privés d'Annecy (Haute-Savoie) : Tefal, 1 800 employés, champion français du petit électroménager, filiale du groupe Seb, 4,25 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2014. Le 5 juin dernier, sur le parvis du tribunal d'Annecy, Gisèle vivait sa première grande grève et sa première manifestation. Jamais elle n'avait suivi un syndicat dans la rue. Pas sa culture : « Ça rapporte que des problèmes. » Jusqu'à « l'affaire Tefal » (révélée par l'Humanité et longuement chroniquée par Mediapart – ici ou encore là et là et aussi là), emblématique des liaisons dangereuses entre les Direccte (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) et les gros pourvoyeurs d'emplois.

En 2013, la société d'électroménager n'a pas supporté que Laura Pfeiffer, l'inspectrice du travail en charge du contrôle de l'entreprise, dénonce l'accord caduc sur les 35 heures. Alors Tefal s'est acharné pour obtenir sa mutation. Du Medef local aux renseignements généraux, en passant par le préfet et, plus grave, par le supérieur hiérarchique de Laura Pfeiffer, Philippe Dumont (qui en échange du service rendu à Tefal, obtiendra l'embauche en stage d'un de ses protégés, un étudiant en dernière année d'école d'ingénieurs à Paris), elle a joué de ses relations et pouvoirs pour parvenir à ses fins. En témoignent des documents internes au service des ressources humaines de Tefal et des mails accablants, transmis à l'inspectrice du travail par N., un salarié du service informatique. Comme ce courriel d'une cadre à Dan Abergel, DRH : « Dan, j'ai échangé avec P. Paillard [responsable

juridique dans l'Ain de l'UIMM, le patronat de la métallurgie – ndlr] au sujet de l'inspectrice. Il me dit que le [directeur départemental du travail] a le pouvoir de la changer de section administrative pour que Tefal ne soit plus dans son périmètre. Intéressant, non ? »



Laura Pfeiffer (premier rang à droite) lors de l'audience du 5 juin 2015 au

Deux ans plus tard, « la justice marche à l'envers, avec les puissants », dit Gisèle, la gréviste. Laura Pfeiffer et N. sont poursuivis en correctionnelle pour avoir dénoncé les abus et les pressions de Tefal. Elle pour avoir « arrosé » les syndicats de son corps de métier de documents qu'elle savait obtenus frauduleusement, lui pour avoir subtilisé ces mêmes documents. Stupéfiant rebondissement que l'on doit au procureur d'Annecy, Éric Maillaud. Son parquet a instruit prestement la plainte déposée par Tefal pour « intrusion dans un système informatique » et « violation du secret des correspondances informatiques ». En revanche, le procès-verbal de l'inspectrice du travail contre Tefal pour entrave à ses fonctions et sa plainte pour harcèlement contre sa hiérarchie sont toujours en cours d'instruction. Ou comment la justice se trompe de cible : le délinquant en col blanc qui bafoue le droit du travail finit sur le banc de la partie civile et les victimes, lanceurs d'alerte essorés par la machine judiciaire, sur le banc des accusés.

L'inspectrice du travail, qui a désormais pour avocat le militant des droits de l'homme Henri Leclerc, encourt jusqu'à cinq ans de prison, 375 000 euros d'amende pour recel de documents volés et un an de prison, 15 000 euros d'amende pour violation du secret professionnel. N. encourt trois ans de prison et 45 000 euros d'amende pour vol de documents. Il a payé cher son courage et son sens de la citoyenneté. Licencié pour faute lourde, il a fini par retrouver un travail. Encore traumatisé par sa garde à vue, il a une peur bleue de la médiatisation, et craint que son nouvel

employeur ne le reconnaisse et le vire. « Il devrait pourtant jouer au héros, car c'est un héros », dit Gisèle. Elle a archivé l'édition du 5 juin de la presse locale qui titrait « Tefal, un procès sous haute tension ».



Devant le tribunal d'Annecy, le 5 juin dernier, quelque 500 personnes en soutien à l'inspectrice et au lanceur d'alerte © Rachida El Azzouzi

Devant le palais de justice, ce jour-là, presque 500 personnes, des ouvriers et des inspecteurs du travail, de la région et au-delà, public et privé réunis. Tous s'étaient déplacés pour soutenir Laura Pfeiffer et N., transpirant le stress et la détresse sous un soleil de plomb. Dans les rangs, Bernard Thibault. Profitant de sa présence en Suisse voisine, à Genève, à la conférence annuelle de l'Organisation internationale du travail (OIT), l'ancien patron de la CGT, devenu membre du bureau des travailleurs de cette agence de l'ONU, était venu dénoncer « l'offensive inédite et gravissime » contre la « police du travail ». Il avait rappelé l'indépendance des inspecteurs du travail garantie par la convention 81 de l'OIT et menacé la France d'une plainte auprès de l'OIT si Laura Pfeiffer venait à être condamnée. Dans la foule, aussi, une poignée de politiques locaux, des écologistes, un Front de gauche, mais pas un socialiste. Rien de surprenant. Lors de la dernière session du conseil régional Rhône-Alpes, avant l'été, le PS a courageusement voté avec le FN et la droite contre la motion de soutien à l'inspectrice déposée par le Front de gauche.

«Si cette affaire avait lieu sous la droite, Hollande serait le premier soutien de Laura avec Valls»

Tout au long de cette affaire, tombée en plein démantèlement de l'inspection du travail au travers de la réforme Sapin, et dans un contexte généralisé de casse du code du travail par une « gauche » au pouvoir qui a cédé à l'ultralibéralisme, Laura Pfeiffer n'a bénéficié d'aucun soutien de sa hiérarchie régionale ni de

son ministère de tutelle – qui refuse de reconnaître en accident de service son arrêt maladie. Alors même que les pressions et l'atteinte à l'indépendance des inspecteurs du travail sont caractérisées, alors même qu'un avis du Conseil national de l'inspection du travail (CNIT) reconnaît clairement les pressions indues exercées sur l'inspectrice. Seul appui : les syndicats de sa corporation et, si, un socialiste : passé par la LCR, habitué à ruer dans les brancards de son parti, l'ancien inspecteur du travail Gérard Filoche, malmené par huit ans de procédure après la plainte de la société Guinot contre lui avant d'être relaxé...



Devant le tribunal d'Annecy, le 5 juin 2015 © Rachida El Azzouzi

Ce 5 juin 2015 était comme « un jour historique ». Salariés et syndicats défilaient avec leurs banderoles pour se faire photographier au pied des marches du tribunal, quadrillées par les forces de l'ordre. Gisèle avait réussi à fendre la marée humaine qui agitait des casseroles Tefal et le cordon de CRS qui barricadait l'entrée jusqu'à la salle d'audience. Elle avait demandé si elle avait le droit de prendre une photo du « procès » pour la poster sur Facebook, afin que sa sœur et ses amies, qui ne comprenaient pas pourquoi elle faisait grève, comprennent qu'elle avait débrayé pour « une cause juste » : « Les inspecteurs, c'est tout ce qu'il nous reste à l'usine pour nous protéger des abus des patrons. » Elle avait sympathisé avec une fille syndiquée à FO qui a l'expérience des grèves et qui lui répétait en boucle : « C'est très grave ce qui se passe en France sous la gauche, il ne faut plus acheter de casseroles Tefal. » Dehors, un concert d'ustensiles de cuisine Tefal, des slogans : « Il est plus digne d'être chômeur que juge. » Mais l'audience fut renvoyée au vendredi 16 octobre, 14 heures. Cette semaine. Quatre mois plus tard.

Dans son atelier, où les conditions de travail se

dégradent, où les cadences s'intensifient sans que les salaires n'augmentent, où l'arrivée d'un nouveau DRH en décembre, Laurent Canaguier, l'homme qui a vidé et fermé l'usine automobile de PSA-Aulnay (Seine-Saint-Denis), suscite presque l'effroi, Gisèle se prépare à refaire grève et manifestation. « La mobilisation s'annonce encore plus importante que le 5 juin », s'enthousiasme-t-elle. Ce lundi 12 octobre, cinq organisations syndicales du ministère du travail (CGT, Sud, FSU, FO, CNT) organisent une conférence de presse à Annecy, à quelques jours du procès, pour rappeler le double enjeu de cette affaire : l'atteinte à l'indépendance des inspecteurs du travail et la mise à mal du statut des lanceurs d'alerte, pourtant renforcé en décembre 2013. Des inspecteurs et des agents de la France entière rejoindront Annecy ce vendredi 16 octobre, où un rassemblement est prévu devant le tribunal à l'heure de l'audience. Une pétition en défense de l'inspectrice et de l'informaticien a été mise en ligne.

« Il va y avoir beaucoup de salariés des entreprises de la région », promet Pascal Ryascoff, 18 ans chez Tefal. « Mais c'est dur de mobiliser », enchaîne-t-il, désabusé. « La classe ouvrière est divisée en deux : ceux qui ont un travail ou des miettes de boulot et ceux qui n'ont rien. Ceux qui ont un travail ont peur de connaître le drame de ceux qui n'en ont pas ou plus, alors ils ferment leur gueule car ils ne voudraient pas les rejoindre. » Secrétaire CGT du comité d'entreprise, Pascal Ryascoff va rarement au cinéma mais il a fait une exception pour La Loi du marché, chronique ordinaire primée à Cannes d'un système capitaliste qui broie, divise les travailleurs, caissières, vigiles, prêts à tout accepter pour ne pas rejoindre les statistiques de Pôle emploi. Le film lui a « retourné les tripes », comme cette « affaire Tefal » : « Comment expliquer aux salariés qu'un patron pris la main dans le panier ne se retrouve pas en justice ? »

Pascal Ryascoff a voté Hollande en 2012, « pas Macron, le banquier », « pour l'étiquette socialiste » qu'il représentait et sa diatribe contre la finance au Bourget, l'ennemi invisible jamais attaqué. Au mitan du mandat, « avec leurs conneries », il craint de basculer « dans un pays facho ». Déjà ses copains le deviennent ou ne votent plus, « convaincus par la petite blonde ». Il a « la haine » : « Les retraites [la réforme de 2013 – ndlr] sont passées comme une lettre à la poste. Putain, on a pris trois ans, on va rien toucher et personne n'a bronché. On est dans la même situation qu'avant 1789. Les riches sont dans le

coton de leurs privilèges pendant que la classe dominée rase les murs et trime pour payer les impôts. » Il égrène les entreprises du coin qui s'assoient sur le code du travail, celles qui trafiquent les accidents du travail (AT) : « Prêtes à venir vous chercher en taxi et à vous payer à rien faire pour éviter les AT. Elles vous trouvent même tout de suite un poste allégé, alors que nous avons des salariés usés par des décennies de pénibilité pour lesquels nous ne parvenons pas à obtenir de poste aménagé. »

« La justice n'est plus rendue au nom du peuple mais au nom des entreprises »



L'inspectrice du travail Laura Pfeiffer à sa sortie du tribunal d'Annecy le 5 juin 2015 © Rachida El Azzouzi

Il cite Nestlé, devenu Céréral partners, ses chantages à l'emploi et les effets pervers des dernières lois facilitant les plans sociaux : « Il ne reste plus que 260 salariés. Depuis l'accord signé par la CFDT avec la direction en janvier, les salariés ont perdu vingt jours de RTT et des primes. Le groupe a ouvert une usine en Pologne et depuis, il fait le ménage ici en licenciant pour faute grave les salariés auxquels ils imposent des horaires intenable. C'est un week-end complet toutes les six semaines. Soit ils démissionnent, soit ils se mettent en arrêt maladie. » Il plante le décor savoyard aussi, Annecy, ses montagnes, ses chalets autour du lac, et son patronat comme un coq en pâte dans ce département enraciné à droite, laboratoire d'un capitalisme débridé, décomplexé.

Dans « la Venise des Alpes », « grande bourgeoisie aux loyers aussi chers qu'à Paris », dit un inspecteur, « nous sommes comme une annexe de la Suisse. Il ne nous manque que le référendum. Ici, point de tradition de lutte ouvrière et l'inspection du travail est considérée comme une anomalie ». « Plus le département est petit, plus il

y a de risques que le procureur joue au golf avec les notables du coin. Et ils se renvoient la balle », renchérit Jacques Dechoz. Inspecteur du travail, il voit la majorité de ses procès-verbaux classés, la collusion entre les pouvoirs économiques, politiques et administratifs, et son métier « démolé par les gouvernements successifs ». Il relit le discours de François Mitterrand prononcé en 1993 pour le centenaire de l'inspection du travail, hommage vibrant à ce « corps de bataille » créé en 1892 « pour veiller au grain » des travailleurs (à relire ici) : « La magistrature sociale là pour défendre le plus défavorisé. »

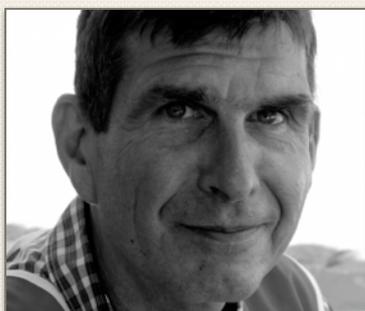


Dans la salle d'audience, le 5 juin 2015, les ouvriers de Tefal venus défendre leur dernière sentinelle, l'inspection du travail © Rachida El Azzouzi

Un temps lointain où les procureurs classaient déjà sans suite les PV de la police du travail, mais où ils n'écrivaient pas noir sur blanc qu'ils le faisaient dans l'intérêt du pouvoir économique comme le procureur d'Annecy l'a fait pour NTN-SNR – premier employeur privé de Haute-Savoie. « Aujourd'hui, on nous focalise sur les chutes dans le BTP, les risques industriels du travail classiques via les accidents du travail, surtout dans les toutes petites entreprises. On nous détourne de manière très subtile des questions contemporaines de la santé au travail et des grosses entreprises. On nous dit que les TMS (troubles musculo-squelettiques), les RPS (risques psychosociaux), c'est fini, que l'heure est à la QTW (qualité de vie au travail) », poursuit amer Jacques Dechoz. « La justice n'est plus rendue au nom du peuple mais au nom des entreprises françaises, abonde Cyrille Robin, inspecteur syndiqué à Sud Travail. Il n'y a plus qu'une chose qui les intéresse aujourd'hui : le travail illégal, surtout dans les kebabs car il faut faire la chasse aux clandestins. Comme on assiste à la libération de la parole raciste, on assiste à une flambée antidroit du travail, antisyndicats, anti-inspection du travail, anti-médecine du travail ».

La sortie en juin dernier, dans L'Humanité, du procureur d'Anancy Éric Maillaud voyant dans l'affaire Tefal « l'occasion de rappeler à l'ordre et de faire le ménage » dans la corporation des inspecteurs du travail trop syndiqués et gauchos à son goût – propos qu'il dément avoir jamais tenus, notamment dans un entretien au site savoyard (payant) Librinfo74, mais que la journaliste Fanny Doumayrou maintient en bloc –, a mis en ébullition la profession. Cette déclaration tonitruante sans équivoque a valu au magistrat, pourtant rompu à la communication et aux médias depuis la tuerie de Chevaline, les réprimandes du directeur général du travail (DGT) Yves Struillou, lui-même ancien inspecteur (lire ici). Elle a ravivé le traumatisme de Saussignac parmi les agents de contrôle.

« Comment peut-on retourner travailler dans les usines après un tel procès ? »



Pascal Ryascoff, secrétaire général CGT du comité d'entreprise Tefal © Rachida El Azzouzi

Il y a onze ans, le 2 septembre 2004, deux agents de l'inspection du travail étaient assassinés par un agriculteur alors qu'ils venaient effectuer un contrôle de sa main-d'œuvre, à Saussignac, en Dordogne. « On retrouve le même climat délétère. Des tracts à l'époque de la coordination rurale fustigeaient l'inspection du travail trop tatillonne, cette fois c'est un procureur garant de la justice », note l'inspecteur Cyrille Robin. « Quel est le message que l'on envoie à l'opinion, sinon celui d'une inspection illégitime et d'un employeur légitime pour entraver un inspecteur dans ses missions et devoirs ? Comment peut-on retourner travailler dans les usines après un tel procès ? », s'interroge-t-il. Une collègue raille : « Si cette affaire avait lieu sous la droite, Hollande serait le premier soutien de Laura avec Valls. »

« Quand un flic est attaqué, le ministère de l'intérieur s'exprime dans la minute qui suit ! Ici, rien, on laisse faire une justice ouvertement propatronale », lance Lydia Saouli (FSU), 22 ans dans les services du ministère du travail. Il est vrai que le procureur d'Anancy, en place depuis

2010, « aime l'entreprise ». Et ne le cache pas. À Librinfo74, il avoue tout en célébrant Le Travail et la Loi, le livre de Badinter-Lyon-Caen, nouvelle bible du gouvernement pour une nouvelle dérégulation du code du travail : « Qu'un chef d'une grande entreprise contacte une Direccte et se plaigne d'un inspecteur du travail, de sa méthode, ne me paraît pas illégitime (...). Une entreprise ne pourrait jamais se plaindre des contrôles exercés par un inspecteur du travail ? »



Nouveau rassemblement, ce vendredi 16 octobre à 13 h devant le tribunal d'Anancy, d'inspecteurs du travail et de salariés © Rachida El Azzouzi

Pour Éric Maillaud, le procès Tefal est le procès de « méthodes condamnables » : « La fin ne justifie jamais les moyens, déclare-t-il, toujours à Librinfo74. Cette inspectrice a commis une faute grave qui mérite une sanction. Sa mission est d'une particulière noblesse et importance.

Elle ne peut se comporter comme le quidam moyen qui au soutien de sa défense, se dit "je veux me défendre, qu'est-ce que j'ai comme arme", les médias. Celui qui peut l'aider, c'est le procureur, pas les médias. C'est la question dont aura à débattre le tribunal. »

« Dans un monde en crise économique forte », Éric Maillaud assume aussi de classer sans suite les PV mettant en cause les patrons délinquants : « On vit dans un pays où finalement la seule réponse comprise, c'est la sanction et si possible la prison ou alors de très très fortes amendes, sans quoi on ne comprend pas. Mais chacun d'entre nous, lorsqu'il est pris en excès de vitesse, essaie de quémander auprès du gendarme ou du policier l'indulgence.

« On conduisait sa fille à l'hôpital, on revenait d'un mariage. (...) Et lorsque les puissants bénéficient d'une indulgence, cela devient injuste. » Un point de vue intolérable pour Gisèle et ses collègues, qui n'en démordent

pas : « Cette affaire est une grande injustice. »
Elle a préparé sa banderole pour ce vendredi 16 octobre. La même que le 5 juin : « Patron rapace, justice de classe. »

Les personnes citées dans cet article sauf mention contraire ont été jointes ces dernières semaines par téléphone et/ou rencontrées le 5 juin dernier à Annecy lors du rassemblement de soutien à l'inspectrice et au salarié de Tefal lanceur d'alerte, en marge de leur audience devant le tribunal correctionnel. Le prénom suivi d'un astérisque est un nom d'emprunt à la demande de l'intéressée qui « ne veut pas perdre son emploi ». J'ai éprouvé toutes les difficultés à m'entretenir avec Éric Maillaud, le procureur d'Annecy, qui n'a jamais donné suite à mes demandes d'entretien.

mediapart.fr

A Suivre...
La Presse en Revue